



Chargé de mission au sein de la mission académique de prévention et de lutte contre le harcèlement entre élèves

Sous l'autorité des référents académiques, le chargé de mission contribuera à la mise en place de la politique académique et au suivi des situations de harcèlement : astreintes téléphoniques (ligne académique NAH, interlocuteur téléphonique pour les directeurs d'écoles, IEN et chefs d'établissement)

❖ **Les missions du poste**

- Prévention et lutte contre les violences et le harcèlement à l'école
- Au sein de la mission académique de prévention et de lutte contre le harcèlement entre élèves
 - Prendre connaissance des situations arrivées par mails ou courriers, du ministère, du cabinet du recteur ou du secrétariat général
 - Suivi du tableau académique de suivi des situations en lien avec les référents académiques et le chargé de gestion administrative
 - Aide à l'élaboration de statistiques et analyse des faits de violence à partir des données départementales et des plateformes pHARe et Stop harcèlement
 - Aide à la réalisation, en lien les référents académiques et le chargé de la gestion administrative, des bilans quantitatifs et qualitatifs de l'activité
 - Echanges et réflexion autour de situations en vue de l'élaboration de réponses au sein de la mission académique
 - Alerte aux référents académiques.
- Aide à la mise en œuvre de la politique nationale et académique
 - Participation à la préparation des COPIL pHARe académique et restreint
 - Prise en charge des appels relayés sur la ligne académique
 - Suivi du traitement des cas de harcèlement
 - Communication avec les partenaires internes et externes
 - Contribution au développement des événements en lien avec la thématique (Journée nationale, concours Non au harcèlement ...)
 - Participation aux réunions et formations d'initiative académique et/ou locale
 - Déplacements sur le territoire académique pour s'assurer de la mise en œuvre de la politique nationale et académique
 - Contribution aux actions de formation.

❖ **Compétences attendues**

- Savoirs

- Connaissance des problématiques liées au harcèlement entre élèves
- Connaissance de l'institution et de son organisation 1er et 2nd degré
- Connaissance des protocoles et méthodes de traitement des situations
- Connaissance d'outils et de techniques de formation.

- Savoir-faire

- Compétences rédactionnelles pour l'élaboration d'écrits professionnels (notes administratives, documents de présentation, bilans d'activités, invitations, ordre du jour...)
- Aptitude à l'analyse, à la synthèse
- Sens de l'organisation, réactivité
- Connaissance des logiciels de bureautique
- Compétences en animation et formation.

- Savoir-être

- Capacité de travail en équipe,
- Savoir agir avec éthique et responsabilité dans le respect des principes du service public d'éducation
- Loyauté et capacité à rendre compte à sa hiérarchie
- Qualité d'écoute, disponibilité
- Être force de proposition
- Autonomie.

❖ **Conditions pour postuler (courrier de motivation, CV...) et conditions d'exercice :**

Les personnels qui souhaitent faire part de leur candidature déposeront une demande (CV et lettre de motivation) adressée à Damien Durand, damien.durand1@ac-lyon.fr et à Corine Provenzano, nah-cdm@ac-lyon.fr

La date limite de candidature est fixée au 12 février 2024.

- Poste ouvert aux personnels enseignants et d'éducation
- Poste placé sous la responsabilité de :
 - Damien DURAND, IA IPR Etablissements et vie scolaire, pilote de la mission académique de prévention et de lutte contre le harcèlement entre élèves et superviseur académique du programme de lutte contre le harcèlement à l'école
 - Corine PROVENZANO, chargée de mission et superviseuse académique du programme de lutte contre le harcèlement à l'école
- Temps de travail : temps plein
- Lieu d'exercice : Rectorat de Lyon
- Prise en charge des frais de mission dans le cadre du décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat.